

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Recommandation CONVENTION-CADRE ATUQ 2020

D'APPROUVER la Convention-Cadre ATUQ 2020 pour divers achats regroupés 2020 (ci-après appelée « Convention ») par laquelle les neuf (9) sociétés de transport en commun du Québec, instituées en vertu de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ., c. S-30.01), se donnent et reçoivent des mandats d'achats regroupés en vertu de l'article 89 de la loi précitée, le tout tel que détaillé à l'Annexe 1 de la Convention-Cadre ATUQ 2020.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 70.500.000,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable : Bus

DE responsable :

Nom : Renée Amilcar

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Livrer l'offre de service promise

Maîtriser les finances - Maîtriser la gestion de l'entente de service

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Les sociétés de transport en commun du Québec (ci-après appelées « sociétés de transport ») ont un nombre important d'acquisitions de biens et services à réaliser durant l'année 2020. Afin d'optimiser le processus d'acquisition, les sociétés de transport ont décidé de se regrouper dans le cadre de la Convention. Cette Convention a pour but de consolider les dix (10) contrats regroupés pour l'année 2020, de donner et d'accepter des mandats relatifs aux différents appels d'offres mentionnés à l'annexe 1 de la Convention.

La STM fait le rechapage de ses pneus et pour cette raison elle ne participe pas à ce mandat et participera à neuf (9) des dix (10) mandats de l'Annexe 1 2020.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

Directeur
général:

Objet : CONVENTION-CADRE ATUQ 2020**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions** S/O

- | | | | |
|--|---------------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Public | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: S.O. Nombre de soumissions déposées: S.O.

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Comité : Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

Les sociétés désirent renouveler l'expérience des années précédentes avec la présente Convention pour les achats regroupés de l'année 2020.

Les sociétés de transport signataires de la Convention ont inscrit, dans l'Annexe 1, les appels d'offres où il serait avantageux en 2020 de mandater une société afin qu'elle entreprenne, en leur nom et à l'occasion de divers appels d'offres regroupés, l'acquisition de certains biens ou services. Plutôt que de procéder au cas par cas pour donner et accepter ces mandats, et afin de permettre une certaine uniformité, il est recommandé de procéder via la signature d'une Convention, comme il est fait depuis 2007.

La Convention simplifie le processus administratif pour les sociétés de transport en permettant l'octroi et/ou l'acceptation de mandats prévus à l'Annexe 1 de la Convention.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 6 - Renforcer la démarche en approvisionnement responsable

Un tel regroupement permet de globaliser les besoins tout en tenant compte de critères en développement durable lors d'acquisition de biens et services.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Céline Dumesnil

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

Objet : CONVENTION-CADRE ATUQ 2020

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/OPériode estimée du contrat : de 01 01 2020 à 31 12 2024
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		12.263.535,55\$	49.054.142,21\$	61.317.677,76\$
(B) TPS	0,00\$	613.176,78\$	2.452.707,11\$	3.065.883,89\$
(C) TVQ	0,00\$	1.223.287,67\$	4.893.150,68\$	6.116.438,35\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	14.100.000,00\$	56.400.000,00\$	70.500.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	1.224.820,62\$	4.899.282,45\$	6.124.103,07\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	12.875.179,38\$	51.500.717,55\$	64.375.896,93\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

À des fins de certification de fonds, les montants présentés à la rubrique "ventilation des coûts" représentent le total des mandats de la STM en tant que société mandataire et mandante selon le cas.

Les montants détaillés pour chacun de ces mandats sont énumérés à l'Annexe 1 - Convention-Cadre ATUQ 2020 autorisé pour une durée maximale de 5 ans.

 Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

Objet: CONVENTION-CADRE ATUQ 2020

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / PSO-2025 Subvention Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle

Les objectifs de ces regroupements sont:

- de globaliser les besoins;
- d'échanger entre les sociétés de transport afin d'obtenir les meilleures offres de soumissionnaires dans le but de bien maîtriser les finances publiques;
- rendre efficaces nos processus d'acquisition pour les neuf (9) sociétés.

Suite aux résultats des années précédentes, il est recommandé d'approuver la Convention pour l'année 2020.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / PSO 2025 Subvention Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle

L'Annexe 1 détermine la nature du contrat et fixe, pour chacune des sociétés, les limites maximales et l'étendue du mandat de chaque société. La durée maximale de cinq (5) ans, incluant les années d'option de renouvellement, a été retenue, car la durée exacte des futurs contrats est inconnue.

La Convention comporte également d'autres dispositions administratives, notamment des délégations de pouvoirs facilitant la gestion des contrats, des garanties qui en découlent et, le cas échéant, le règlement des réclamations de garanties.

À noter que, tel que spécifié à la Convention, les représentants désignés dans la Convention ont le pouvoir d'apporter certaines modifications à l'étendue des mandats, notamment de confirmer les options de renouvellement prévues aux contrats.